



Comité National *SP*  
*STW*

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

# RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2021

*Janvier 2022*

## TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et acronymes .....	2
Avant-propos .....	3
Vue d'ensemble .....	5
Missions et organisation du Comité National.....	5
Introduction .....	7
1. Activités du plan d'action <del>biennal</del> prévues pour l'exercice 2021.....	8
2. Activités réalisées en 2021 .....	9
3. Tableau récapitulatif des activités réalisées .....	14
4. Activités non réalisées en 2021 .....	15
5. Tableau récapitulatif des activités non réalisées .....	18
6. Financement des activités de l'exercice 2021 du plan d'action 2021-2022 .....	19
6.1. Financement des activités en 2021 .....	19
6.2. Exécution budgétaire en 2021 .....	19
7. Perspectives .....	21
7.1. Perspectives en matière de développement des activités .....	21
7.2. Perspectives en matière de Financement des activités.....	22
7.3. Observations.....	22
7.4. Recommandations.....	22
8. Conclusion.....	22



## Liste des abréviations et acronymes

BM : Banque Mondiale

CD-ROM : Compact Disc Read Only Memory

CORAF : Congolaise de Raffinerie

COVID-19 : Corona Virus Disease

DGDDI : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

DGEF : Direction Générale de l'Economie Forestière

DGFF : Direction Générale du Fonds Forestier

DGH : Direction Générale des Hydrocarbures

DGID : Direction Générale des Impôts et des Domaines

FMI : Fonds Monétaire International

GMP : Groupe Multi-Partite

ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

SNPC : Société Nationale des Pétroles du Congo

SYSCORE : Système de Conciliation des Recettes Extractives

PAD : Programme d'appui au Développement

PRISP : Programme de Réformes Intégrées du Secteur Public

TDRs : Termes de Références

*FW*



## AVANT-PROPOS

**Florent Michel OKOKO**

*Secrétaire Permanent*

*La révolution politique, économique, administrative et sociale suscitée par la prise en compte de la notion de bonne gouvernance dans certains pays en développement dans le monde a permis à la République du Congo d'organiser sa visibilité à l'international surtout en ce qui concerne la transparence dans la gestion des revenus issus des industries extractives à travers l'exécution depuis 2003 d'un certain nombre de mesures. C'est dans ce cadre que la République du Congo a adhéré à l'ITIE en juin 2004. La matérialisation de cette adhésion fut la création et la mise en place des Comités Exécutif et Consultatif de l'ITIE par décrets en 2006 et 2007. La structure institutionnelle de l'ITIE au Congo (ITIE-Congo) est aujourd'hui régie par le Décret n°2019-383 du 27 décembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives.*

*La République du Congo a été admise comme pays Candidat à l'ITIE en 2007. Elle dispose du statut de pays « Conforme » depuis février 2013. En 2016 la République du Congo a inséré le secteur forestier dans le processus ITIE. La République du Congo et a fait l'objet d'une première validation en 2017 et ce conformément à la Norme ITIE 2016. Le 29 juin 2018, le Conseil d'administration de l'ITIE international a reconnu que la République du Congo a fait des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la norme ITIE.*

*En 2020, la République du Congo a fait l'objet d'une seconde validation.*

*L'année 2021 a été marquée par trois faits majeurs à savoir, la crise sanitaire due à la pandémie du Covid 19, la tenue des élections présidentielles de mars 2021 et la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale. Ces événements ont eu un impact indéniable sur les activités de l'ITIE. Du fait de la Covid 19, les sessions du Comité National ne se sont plus tenues en présentiel et dans le respect des délais requis.*

*Malgré ces difficultés, la République du Congo a produit et publié son 12<sup>e</sup> rapport ITIE portant sur l'exercice 2019 et a amorcé les travaux relatifs à la production du rapport 2020 ; lesdits rapports ont été élaborés selon la nouvelle norme ITIE 2019 et ont permis de rendre publiques, accessibles et complètes, les informations financières liées aux paiements et aux recettes issus des ressources extractives. La*

République du Congo par l'entremise du Comité National ITIE s'attèle dès le mois de Juillet 2022 à passer l'ultime étape de la 3<sup>ème</sup> validation, pour atteindre le niveau de **"Pays ayant accomplis des progrès satisfaisants à l'ITIE"**.

Le présent rapport d'activités annuelles du Comité traite de toutes les questions liées à son fonctionnement ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Initiative en 2021. Il présente également des alternatives sous forme de perspectives et de recommandations dans le sens de susciter l'amélioration des performances du Comité dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Plan d'actions 2021-2022.

## **Vue d'ensemble**

### **Quel a été le principal accomplissement de l'année 2021 pour le Comité National ?**

L'événement phare de l'année 2021 pour le Comité National a été l'adoption du 12<sup>ème</sup> rapport ITIE de la République du Congo lors de la session du 29 Décembre 2021.

### **Le rayonnement du Comité National s'est-il accru en 2021 ?**

La décision du Conseil d'Administration International de l'ITIE relative à seconde validation, a convenu que la République du Congo a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE assortis d'améliorations substantiels.

A cet effet, des mesures correctives ont été relevées pour permettre au Congo d'aller vers la troisième validation.

Ainsi le rayonnement du Comité National s'est matérialisé par la stabilité politique justifiant l'engagement du Gouvernement, l'organisation de plusieurs activités pour la préparation de la troisième validation, malgré la crise sanitaire mondiale et les mutations de l'équipe gouvernementales.

### **Quelles sont les ambitions du Comité National pour 2022 ?**

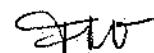
L'objectif principal du Comité National est de réussir la 3<sup>ème</sup> validation ITIE prévue en Juillet 2022. Cette volonté va se traduire notamment par la mobilisation des ressources suffisantes pour la réalisation du plan de travail du Comité National. Le second objectif est de mettre en œuvre la stratégie de communication en vue de rendre plus visible et lisible le plan d'action du Comité National. Le troisième objectif consiste à l'amélioration de la gouvernance du GMP à travers la tenue régulière des sessions du Comité National ITIE, la tenue des travaux des commissions du GMP ; la finalisation du processus de gouvernance du Secrétariat Permanent ; le renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE, la sensibilisation et l'encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE.

### **Quelle est la perception des populations sur la mise en œuvre de L'ITIE au Congo ?**

L'exécution de la stratégie de communication à travers les ateliers de sensibilisations et de dissémination des rapports ITIE organisés par le Comité National en 2021 contribuent au renforcement de la perception des populations sur la mise en œuvre de l'ITIE au Congo.

## **MISSIONS DU COMITE NATIONAL DE l'ITIE CONGO**

Le Comité National de l'ITIE Congo est institué par décret n°2019-383 du 27 décembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo. Le Comité



national est chargé de promouvoir et suivre les règles de bonnes gouvernance des revenus issus des ressources naturelles conformément à la norme ITIE. Il a un règlement intérieur.

## **PLAN DU RAPPORT**

Le plan du présent rapport se présente ainsi qu'il suit :

### Introduction

- I. Activités du plan d'action prévues pour l'exercice 2021
- II. Activités réalisées en 2021
- III. Tableau récapitulatif des activités réalisées
- IV. Activités non réalisées
- V. Tableau récapitulatif des activités non réalisées
- VI. Financement des activités de l'exercice 2021 du plan d'action 2021-2022
- VII. Perspectives
- VIII. Conclusion

*FLW*

## INTRODUCTION

Le Comité National a élaboré un plan d'actions en vue de donner des réponses adéquates aux neuf (09) mesures correctives relevées lors de la seconde validation dans le souci du respect de la norme ITIE 2019 et pour se préparer à la troisième validation prévue en Juillet 2022. Outre cela, le Comité National, en vue d'être en conformité avec les différentes exigences de cette norme, a inséré dans son plan de travail l'exigence 2.5 relative à la propriété réelle.

L'ITIE est un facteur essentiel, économique et social grâce aux possibilités qu'elle offre aux Etats qui adhèrent, notamment en matière de gestion transparente des finances publiques, la possibilité de rendre compte de la gestion aux populations, la possibilité de renforcer la gouvernance ainsi que le suivi de la traçabilité de la production des ressources extractives et forestières.

Afin de maintenir la conformité de la République du Congo à la norme ITIE pour la troisième validation conformément au plan de travail 2021-2022, la République du Congo pour l'année 2021, les différents acteurs du processus ont œuvré dans le but global de la mise en œuvre de l'ITIE.

Plus spécifiquement, le Comité National de l'ITIE, en 2021 a réalisé suivant un plan de travail, les différentes activités afin d'améliorer la Gouvernance, de préparer la troisième validation de la République du Congo, d'intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les Systèmes Gouvernementaux et d'entreprises et d'observer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE.

***Ainsi, le présent rapport d'activités du Comité National constitue un indicateur majeur en ce qui concerne son fonctionnement et l'évaluation du niveau de la mise en œuvre de l'initiative. Il comprend une partie narrative (1<sup>ère</sup> partie) et une partie financière (2<sup>ème</sup> partie). Enfin ce rapport comprend également une partie constituée des annexes (3<sup>ème</sup> partie).***





## 1. ACTIVITES DU PLAN D'ACTION PREVUES POUR L'EXERCICE 2021

Pour l'année 2021, les activités prévues d'être réalisées par le Comité National se présente comme suit dans le tableau ci-après.

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus
Objectif 1 : Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite	Activité : 1.1-Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE	Résultat 1.1 : Tenue d'au moins une session par trimestre, des comptes rendus, les listes de présences, les relevés des conclusions de sessions, note de frais.
	Activité : 1.2-Tenue régulière des travaux des commissions du GMP	Résultat 1.2 : Tenue d'au moins une réunion par trimestre, des comptes rendus, les listes de présences, les relevés des conclusions de sessions, note de frais.
	Activité : 1.3-Finaliser le processus de gouvernance du Secrétariat Permanent	Résultat 1.3 : les textes de fonctionnement sont finalisés et disponibles .
	Activité : 1.4-Renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE	Résultat 1.4 : Nombre de séminaires, formations et ateliers, liste de personnes formées – attestations de formations-matériel acquis.
	Activité : 1.5-Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE	Résultat 1.5 : Nombre de réunions (20) et ateliers de sensibilisation *Coordination des actions des entreprises extractives et forestières. * Sensibilisation sur les activités des points focaux. - Compte rendus - rapports, listes de présences - Relevés des conclusions de réunions -Notes de frais- supports de communications
Objectif 2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo	Activité : 2.1-Elaboration et publication du Rapport ITIE couvrant les exercices 2019-2020	Résultat 2.1 : TDRs de l'Administrateur Permanent ; Rapports disponibles avec les preuves de publication.
	Activité : 2.2-Production des rapports sur les contrats de partage de production dans le secteur pétrolier	Résultat 2.2 : TDRs ; Rapports disponibles avec les preuves de publication.
	Activité : 2.4-Ateliers de dissémination des rapports ITIE 2017, 2018 et 2019-2020 dans les chefs des départements.	Résultat 2.4 : TDRs, devis et tous les supports de dissémination Disponibles.
	Activité : 2.6-Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les chefs-lieux dans les départements	Résultat 2.6 : TDRs - liste de présences compte-rendu, rapport et budget.
	Activité : 2.7-Atelier de réflexion sur l'espace civique.	Résultat 2.7 : Nombre de réunions, Liste de présences, Rapports, PV et Notes de frais
	Activité : 2.8-Atelier de formation du GMP et des	Résultat 2.8 : TDRs - liste de présences-compte rendus, rapport et budget.

	<i>points focaux sur la nouvelle procédure de validation.</i>	
	<i>Activité : 2.9-Etude et suivi de la mise en œuvre de l'exigence 1.5 relative à la Propriété Réelle</i>	<i>Résultat 2.9 : -collecte des données de propriété effective ; - formulaire de déclaration ; - registre des Bénéficiaires effectifs ; projet de loi sur la propriété réelle.</i>
	<i>Activité : 2.11-Ateliers/Séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des rapports ITIE</i>	<i>Résultat 2.11 : Trois (3) ateliers Tdrs - liste de présences- compte rendus, rapport et budget.</i>
<i>Objectif 3 : Intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises</i>	<i>Activité : 3.1-Atelier de vulgarisation de SYSCORE.</i>	<i>Résultat 3.1 : - Nombre de déclarants formés ; - Déclarations en ligne ; - Rapports disponibles avec les preuves de publication.</i>
	<i>Activité : 3.3-Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière.</i>	<i>Résultat 3.3: Compréhension et anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière réalisées ; Modèles développés et analyses disponibles.</i>
<i>Objectif 4 : Résultats et Impact de la mise en œuvre de l'ITIE</i>	<i>Activité : 4.3-Améliorer le site internet de l'ITIE du Congo.</i>	<i>Résultat 4.3 : site internet amélioré, rapport des travaux, liste de présence, compte rendu...</i>
	<i>Activité : 4.4-Création et animation d'une page Facebook, Twitter.</i>	<i>Résultat 4.4 : Page Facebook, Twitter. Créer supports de traçabilité des travaux effectués.</i>
	<i>Activité : 4.5-Publication d'un bulletin d'information sur l'ITIE.</i>	<i>Résultat 4.5 : Edition et publication du Bulletin d'information/ quatre (4) par an</i>

## 2. Activités réalisées en 2021

Le point relatif à la réalisation des activités programmées en 2021 comprend :

- La description sommaire des activités réalisées ;
- L'identification des points forts qui découlent de la réalisation de ces activités ;
- Des perspectives au développement futur des activités ;
- Les problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier.

### Objectifs spécifiques

*Concernant l'objectif spécifique n°1-Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite*

#### *1.1-Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE*

#### **Description**

Conformément aux dispositions du décret n°2019-383 du 27 décembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives en son

*FTW*

article 10, le Comité National a organisé en 2021 quatre sessions ordinaires à savoir : les sessions du 25 février, 28 octobre, 17 novembre et 29 décembre 2021.

### **Points forts qui découlent de la réalisation de cette activité**

Les points examinés au cours de ces sessions ont porté sur :

- L'adoption des termes de références sur la modélisation financière des ressources pétrolières ;
- L'adoption du plan du travail 2021-2022 du Comité National ITIE ;
- L'adoption des termes de références (TDRs) du rapport ITIE 2019 et 2020 ;
- L'adoption du mémorandum des commissions ;
- L'adoption de l'agenda et de la note de cadrage sur la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle ;
- L'Etude de cadrage du rapport ITIE 2019-2020 ;
- La troisième validation de la République du Congo : enjeux et défis ;
- Le niveau d'avancement du rapport ITIE des exercices 2019 et 2020 ;
- Validation-mesures correctives ;
- Validation du rapport ITIE portant sur l'exercice 2019.

### **Perspectives futur des activités**

Cette activité devrait continuer à se tenir dans le but d'améliorer la gouvernance du GMP. Les points qui ont été partiellement abordés lors des sessions, seront ramenés à l'année 2022.

### **Problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier**

Selon les textes organiques du Comité National, les sessions devraient se tenir une fois par trimestre. Cependant, du fait de la covid-19, les élections présidentielles et le changement du gouvernement, elles ne se sont plus tenues dans le respect des délais requis et en présentiel.

#### *1.2-Tenue régulière des travaux des commissions du GMP*

#### **Description**

Lors de la session du 25 février 2021, il a été présenté un mémorandum des commissions du Comité Exécutif par le Secrétaire Permanent.

### **Points forts qui découlent de la réalisation de cette activité**

Les points forts de cette réalisation sont la mise en place des commissions. Il s'agit de :

- La commission collecte, mise en œuvre et validation ;
- La commission communication et renforcement des capacités ;
- La commission finance et audit.

*FW*

## **Perspectives**

N'ayant fait l'objet d'aucun amendement, le mémorandum des commissions a été adopté comme tel par le Comité National tout en sachant qu'on pourrait y revenir s'il y a des améliorations à apporter en 2022.

## **Problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier**

Les commissions mises en place n'ont pas été opérationnelles du fait de la crise sanitaire du Covid 19, des élections présidentielles et du remaniement de l'équipe gouvernementale.

### *1.3-Finaliser le processus de gouvernance du Secrétariat Permanent*

#### **Description**

Des séances de travail entre le Secrétariat Permanent et les Administrations publiques déclarantes ont eu lieu régulièrement. Dans la période du 14 au 19 juin 2021, le Secrétaire Permanent a effectué des démarches importantes en direction des administrations publiques aux fins de relever certaines de leurs faiblesses, dans la participation à la mise en œuvre de l'ITIE. A cet effet, des séances de travail ont eu lieu avec les entités publiques suivantes :

- Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects ;
- Direction Générale des Impôts et des Domaines ;
- Direction Générale des Hydrocarbures ;
- Direction Générale de l'Economie Forestière ;
- Direction Générale du Fond Forestier.

#### **Points forts qui découlent de la réalisation de cette activité**

Les points examinés lors de ces séances de travail sont comme suit :

- Liste des documents de certification portant sur les quantités, la qualité, l'origine et sur l'ensemble des exportations dans les industries extractives et forestières ;
- Faire Intervenir ces directions dans le processus de conciliation de l'administrateur indépendant ;
- Transmission des informations sur les statistiques d'exploitation et de commercialisation dans les meilleurs délais ;
- Mise à disposition des informations disponibles, du cadastre forestier, de même que la publication des statistiques sur l'affectation de la taxe superficielle aux collectivités.

*Flu*

## **Perspectives**

Dans le souci d'avoir plus d'informations des administrations publiques concernées, il est nécessaire de mettre en place une plateforme de suivi de ces parties prenantes du Comité Nationale.

## **Problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier**

Il s'agit ici entre autres de l'absence des textes d'application des textes législatifs d'où il faut s'atteler à l'élaboration desdits.

### *1.5-Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE*

#### **Description**

Pour permettre que les parties prenantes soient d'avantage impliquées dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo, le Comité National ITIE est tenu d'organiser des ateliers de sensibilisation conformément à la norme ITIE.

#### **Points forts qui découlent de la réalisation de cette activité**

Le point fort qui découle de cette activité est le financement de ces ateliers de sensibilisation par le PRISP/ Banque Mondiale. De ce fait, le Comité National a organisé trois (3) ateliers de sensibilisation respectivement à Brazzaville (amphithéâtre du Rectorat de l'Université Marien NGOUABI), à Pointe-Noire (Hôtel Elais) et à Dolisie. Ces ateliers ont traité des thèmes ci-après :

- La mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo ;
- Le projet de loi sur la propriété réelle ;
- L'étude cadrage et du projet de loi sur la propriété réelle ;
- Aux mesures correctives découlant de la 2<sup>e</sup> validation du Congo ;
- La norme ITIE 2019 ;
- Le processus de validation ITIE en République du Congo ;
- La sensibilisation sur la propriété réelle ;
- La présentation du rapport ITIE 2018.

## **Perspectives**

La réalisation de ces ateliers a permis aux participants de formuler quelques observations. Ils ont tiré des leçons qui leurs seront profitables lors des prochains ateliers.

## **Problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier**

Ces ateliers se sont bien déroulés, malgré quelques flottements dus par exemple à l'absence des invités du fait de la crise sanitaire.



## **2- Préparer la troisième validation de la République du Congo**

### *2.1-Elaboration et publication du rapport ITIE couvrant l'exercice 2019*

#### **Description**

Les travaux ayant abouti à la production du rapport ITIE exercice 2019 ont été présentés lors de la session du 29 décembre 2021.

#### **Points forts qui découlent de la réalisation de cette activité**

Les points saillants de cette réalisation portent essentiellement sur :

- Les principaux faits ayant marqué les industries extractives et forestières du Congo au cours de l'exercice ;
- Les données divulguées au périmètre de réconciliation, de matérialité et des flux de paiement issus de ces industries d'une part à la production, aux exportations et à la part de l'Etat dans la production d'autre part.

#### **Perspectives**

L'Administrateur Indépendant encourage le Groupe Multipartite à la mise en œuvre de l'exigence 2.3 relative à l'établissement de registres publics, de systèmes de cadastre pour les licences forestières et minières, et de l'exigence 2.5 relative à la mise en place d'un registre public des bénéficiaires effectifs.

#### **Problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier**

La décision de l'élaboration du rapport portant sur l'exercice 2019 alors que le Comité National ITIE avait décidé de la production d'un rapport unique portant sur les exercices 2019 et 2020.

Vu l'urgence de la question les parties prenantes ont convenu de produire un rapport portant sur l'exercice 2019.

### *2.4-Atelier de dissémination des rapports 2017 et 2018 dans les chefs-lieux de département*


#### **Description**

Deux ateliers ont été organisés les 14 et 17 Décembre 2021 à Pointe-Noire et Dolisie, dans le but de disséminer le rapport portant sur l'exercice 2018.

L'objectif général des deux ateliers a consisté à informer les participants des deux localités sur le processus ITIE et à leur demander d'assurer le relais de l'information auprès des autres citoyens.

#### **Points forts qui découlent de la réalisation de cette activité**

Les ateliers se sont focalisés sur quatre points essentiels :



- La norme ITIE 2019 ;
- Le processus de validation ITIE en République du Congo
- La sensibilisation sur la propriété réelle ;
- La présentation du rapport ITIE 2018.

### Perspectives

Pour suivre l'organisation de ces ateliers de dissémination pour une large sensibilisation afin de susciter le débat public.

### Problèmes rencontrés et les actions préconisées pour y remédier

Il y a eu des aléas à la crise sanitaire du Covid 19. Le respect scrupuleux des mesures barrières.

### 1. Tableau récapitulatif des activités réalisées

Objectifs spécifiques	Résultats/Activités	Point sur l'exécution de l'activité	Vérification des indicateurs
Objectif 1 : Améliorer la gouvernance du Groupe Multipartite.	Résultat 1.1 : Tenue d'au moins une session par trimestre, des comptes rendus, les listes de présences, les relevés des conclusions de sessions, note de frais.  Activité : 1.1-Tenue régulière des sessions du Comité National ITIE	Réalisée à 100%	-comptes rendus -listes de présences
	Résultat 1.2 : Tenue une réunion par trimestre, comptes rendus, liste de présences, relevés des conclusions des sessions, notes de frais  Activité : 1.2-Tenue régulière des travaux des commissions du GMP		
	Résultat 1.3 : les textes de fonctionnement sont finalisés et disponibles  Activité : 1.3- finaliser le processus de gouvernance du secrétariat Permanent	Réalisée à 100%	-plan de travail
	Résultat 1.5 : Nombre de réunions (20) et ateliers de sensibilisation  *Coordination des actions des entreprises extractives et forestières.  * Sensibilisation sur les	Réalisée à 50% car seuls les ateliers de sensibilisations ont été organisés	-comptes rendus -listes de présences -rapports

	<p>activités des points focaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte rendus</li> <li>- rapports, listes de présences</li> <li>- Relevés des conclusions de réunions</li> <li>-Notes de frais- supports de communications</li> </ul> <p>Activité :</p> <p>1.5-Sensibilisation et encouragement à la participation des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE</p>		
<p>Objectif 2 : Préparer la troisième validation de la République du Congo</p>	<p>Résultat 2.1 : TDRs de l'administrateur permanent, rapports disponible avec les preuves de publication</p> <p>Activité :</p> <p>2.1-Elaboration et publication du rapport ITIE couvrant l'exercice 2019</p>	Réalisée à 50%	-rapport ITIE 2019
	<p>Résultat 2.4 : tdrs, devis et tous les supports de dissémination disponible</p> <p>Activité :</p> <p>2.4-ateliers de dissémination des rapports ITIE 2017,2018 et 2019-2020 dans les chefs-lieux des départements</p>	Réalisée à 50%	-ateliers de dissémination du rapport exercice 2018

#### 4. Activités non réalisées en 2021


##### 4.1. Tenue régulière des travaux des commissions du GMP

##### Raisons de non réalisation de cette activité

La crise sanitaire ne permettant pas la tenue des réunions présentiel a été à l'origine de l'opérationnalité des commissions du GMP qui pourtant ont été mises en place.0

##### 4.2. Renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique permanent de l'ITIE

##### Raisons de la non réalisation de cette activité

Cette activité n'a pu avoir lieu. 



- 4.3. *Production des rapports sur les contrats de partage de production dans le secteur pétrolier*

**Raisons de la non réalisation de cette activité**

Prévue, mais non retenue par le PRIP/Banque Mondiale.

- 4.4. *Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les chefs-lieux de départements*

**Raisons de la non réalisation de cette activité**

Activité reportée en 2022, pour raison de crise sanitaire.

- 4.5. *Ateliers de réflexion sur l'espace publique*

**Raisons de la non réalisation de cette activité**

Activité reportée en 2022, pour raison de crise sanitaire.

- 4.6. *Ateliers de formation du GMP des points focaux sur la nouvelle procédure de validation*

**Raisons de la non réalisation de cette activité**

Activité reportée, pour raison de crise sanitaire.

- 4.7. *Suivi de la mise en œuvre de l'exigence 2.5 relative à la propriété réelle*

**Raisons de la non réalisation de cette activité**

En cours de réalisation, retard de réalisation du fait des difficultés de la mise œuvre du calendrier du consultant.

- 4.8. *Ateliers/séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des rapports ITIE*

**Raisons de la non réalisation de cette activité**

Activité reportée, pour cause de crise sanitaire et du manque de financement.

- 4.9. *Atelier de vulgarisation de SYSCORE* 

### **Raisons de la non réalisation de cette activité**

*Activité prévue pour 2022.*

- 4.10. *Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière*

### **Raisons de la non réalisation de cette activité**

Finalemment rapport produit.

- 4.11. *Améliorer le site de l'ITIE du Congo*

### **Raisons de la non réalisation de cette activité**

*Changement du responsable du site (amélioration en cours)*

- 4.12. *Création et animation d'une page facebook et twitter*

### **Raisons de la non réalisation de cette activité**

Difficulté de financement

- 4.13. *Publication d'un bulletin d'information sur l'ITIE*

### **Raisons de la non réalisation de cette activité**

Personnel et renforcement de capacités *FLW*

## 5. Tableau récapitulatif des activités non réalisées

2	Objectif 2 : <i>Préparer la troisième validation de la République du Congo</i>	<p>Activité 2.2 : <i>Production des Rapports sur les Contrats de partage de production dans le secteur pétrolier</i></p> <p>Activité 2.6 : <i>Campagne de sensibilisation sur l'exigence 1.3 dans les chefs-lieux dans les départements</i></p> <p>Activité 2.7 : <i>Atelier de réflexion sur l'espace civique</i></p> <p>Activité 2.8 : <i>Atelier de formation du GMP et des points focaux sur la nouvelle procédure de validation</i></p> <p>Activité 2.9 : <i>Etude et suivi de la mise en œuvre de l'exigence 1.5 relative à la propriété réelle.</i></p> <p>Activité 2.11 : <i>Ateliers/Séminaires sectoriels sur la mise en œuvre des mesures correctives et des recommandations des Rapports ITIE</i></p>
3	Objectif 3 : <i>intégrer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises</i>	<p>Activité 3.1 : <i>Atelier de vulgarisation de SYSCORE</i></p> <p>Activité 3.3 : <i>Production d'une étude sur la compréhension et l'anticipation des revenus et des ventes pétrolières de l'Etat grâce à la modélisation financière.</i></p>
4	Objectif 4 : <i>Résultats et Impact de la mise en œuvre de l'ITIE</i>	<p>Activité 4.3 : <i>Améliorer le site internet de l'ITIE du Congo</i></p> <p>Activité 4.4 : <i>Création et animation d'une page Facebook, Twitter.</i></p> <p>Activité 4.5 : <i>Publication d'un bulletin d'information sur l'ITIE</i></p>

*FTW*

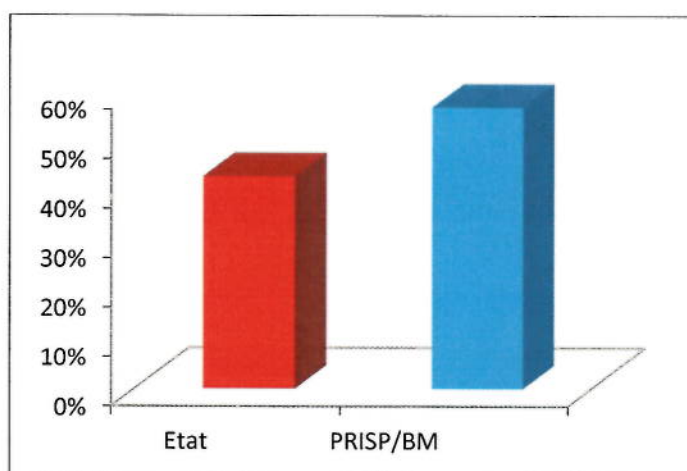
## 6. Financement des activités de l'exercice 2021 du plan d'action 2021-2022

### 6.1. Financement des activités en 2021

Le budget relatif au financement des activités de l'année 2021 fut de 648.500.000 FCFA reparti ainsi qu'il suit :

- Budget de l'Etat 280 000 000 FCFA soit 536 399 US soit 43%
- PRISP/BM 368.500.000 FCFA soit 705 939 US soit 57%

Ainsi la répartition du budget par source de financement se présente comme indiqué dans la figure ci-après



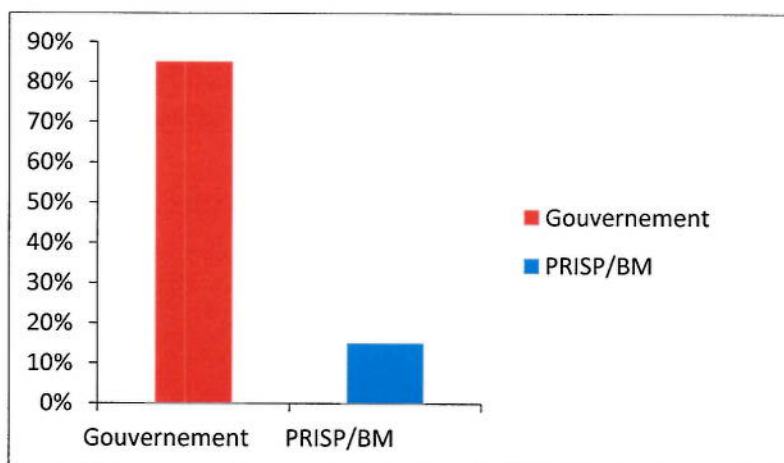
### 6.2. Exécution budgétaire en 2021

Les réalisations des activités 2021 se chiffrent à un total de 329.415.901 FCFA au lieu de 648.500.000 FCFA prévus, ce qui représente une exécution de 50% par rapport aux provisions. :

- Somme totale transférée par le Gouvernement 280.000.000 FCFA soit 85%
- Somme mise à disposition par le PRISP/BM 49.415 901 FCFA soit 15%

Ainsi par rapport aux prévisions et aux réalisations on note un respect de l'engagement financier de l'Etat.

Au niveau de l'apport PRISP/Banque Mondiale, il est constaté une sous utilisation du budget de l'ordre de 87%.



La sous utilisation du financement par la banque mondiale du Comité National ITIE Congo est illustrée par le tableau ci-dessous (en FCFA):

Activités	PTBA - 2021	Décaissements	Taux
Développement des systèmes d'information sur les revenus pétrolier et minier	48 000 000	0	0%
Appui à l'élaboration des textes d'application des lois (Code des hydrocarbures, loi de transparence, loi de la propriété réelle)	48 000 000	0	0%
Elaboration des rapports ITIE pour les exercices 2018 et 2019	165 000 000	20 624 868	13%
Ateliers ITIE - communication sur la nouvelle norme ITIE - communication et dissémination des rapports ITIE 2016, 2017 et 2018 dans 4 localités	21 646 287	23 835 250	110%
Diagnostic du secteur minier	43 493 978	0	0%
Appui logistique/ différents activités de l'ITIE	5 000 000	63 000	1%
Etude sur la propriété réelle pour l'ITIE	42 359 735	4 892 783	12%
<b>Total</b>	<b>373 500 000</b>	<b>49 415 901</b>	<b>13%</b>

Source : PRISP/BANQUE MONDIALE

Ainsi, 39% des activités prévues dans le cadre du financement PRISP/Banque mondiale n'ont pas été réalisées du fait de leurs retraits ou de leurs reports à l'exercice 2022.

Les autres activités prévues ont été exécutées partiellement et seront finalisées en 2022.

## 7. Perspectives

### **Comment améliorer la mise en œuvre de l'ITIE ?**

*S'agissant des moyens d'améliorer la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo, la façon de communiquer et de rendre disponible l'information auprès du grand public doit être parmi les premières préoccupations du Comité National et nécessitent de ce fait une spécialisation des membres du comité ainsi que leur accompagnement par un expert en communication afin d'aboutir à :*

- *La mise en œuvre du plan de communication afin d'éviter de communiquer tous azimuts ;*
- *Une nette appropriation de l'initiative par le grand public afin de changer leur perception sur les questions liées à la gestion des flux financiers issus de la vente des ressources minières ;*
- *Une nette appropriation de l'initiative par les autorités politico-administratives du pays ;*
- *La réalisation des sondages d'opinions afin de cerner la perception de l'initiative par les populations ;*
- *L'optimisation du site internet ITIE Congo ;*
- *L'exécution de la politique/stratégie de gestion de l'information ;*
- *Amélioration de la gouvernance du groupe multipartite.*

### **7.1. Perspectives en matière de développement des activités**

A partir de son expérience de mise en œuvre de l'ITIE, le Comité National dégage les perspectives suivantes pour consolider et renforcer ses acquis ainsi que développer des activités pour l'année 2022 :

- Disposer d'une vision globale prenant en compte les priorités nationales dans les secteurs extractifs et forestiers ;
- Disposer d'un plan de travail pour l'exercice 2021-2022 visant la mise en œuvre des mesures correctives et le respect global des exigences de la norme 2019 ;
- Prendre en compte les orientations du Secrétariat International sur l'élaboration du plan de travail 2021-2022 ;
- Budgétiser le plan de travail en prenant en compte la nécessité de recourir à des ressources supplémentaires externes à travers des plaidoyers vis-à-vis des partenaires pour la mise en œuvre de l'ITIE.

*FTW*

### **7.2. Perspectives en matière de Financement des activités**

Concernant le financement des activités non réalisées en 2021 ainsi que celles prévues pour 2022, le Comité National développera des stratégies ci-après :

- Mise en œuvre du plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles auprès du Gouvernement et des PAD en vue de la réalisation des activités du Comité National en relation avec la 3ème validation ;
- Elaboration du budget 2022 ainsi que la recherche des fonds.

### **7.3. Observations**

- La nécessité de prendre en compte des recommandations du Conciliateur indépendant par le Gouvernement ;
- La nécessité d'une appropriation de l'Initiative par l'ensemble des parties prenantes ;
- Le besoin de disposer d'un budget du Comité National pour l'année 2022.

### **7.4. Recommandations**

- Mobiliser les ressources additionnelles auprès du Gouvernement et des PAD en vue de réaliser toutes les activités en relation avec la validation malgré la situation économique difficile ;
- Elaborer le budget 2022 du Comité National tout en intégrant les activités non réalisées en 2021 ;
- Rendre opérationnel les différents Groupes de travail du Comité National

## **8. Conclusion**

L'engagement ainsi que les efforts que consent le Gouvernement de la République en matière de transparence dans la gestion des flux financier émanant de l'activité extractive commencent à produire leurs fruits.

A travers la mise en œuvre de cette initiative, la République du Congo disposera des outils pour faire face aux besoins de la population qui se résument en termes de qualité et d'accès au service public dans tous les domaines : un moyen efficace de redistribuer de manière équitable la richesse et réduire ainsi les inégalités sociales.



La mise en œuvre effective de l'ITIE en République du Congo confortera le Gouvernement de :

- Gérer rationnellement les recettes issues des ressources extractives et forestières afin de financer les autres secteurs et lutter substantiellement et efficacement contre la pauvreté ;
- Travailler de manière à stabiliser le cadre macroéconomique et consolide ainsi la croissance économique ;

Sur ce, le présent rapport annuel constitue un indicateur majeur pour le suivi-évaluation des progrès réalisés par le Comité National dans la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo tant au plan interne qu'externe.

**Le Secrétaire Permanent de l'ITIE**

**Florent Michel OKOKO**

